(http://web.archive.org/web/20130312045107/http://www.pedopolis.com/pages/dossiers-en-cours/emmanuel-verdin/) / Dossier Emmanuel Verdin)

02/11/2011 : « *Maître Jean Chevais accepte officiellement d'assurer la défense d'Emmanuel Verdin*« . (Pedopolis (http://web.archive.org/web/20130312045107/http://www.pedopolis.com/pages/dossiers-en-cours/emmanuel-verdin/))

08/11/2011 *: « **Audition** de E. Verdin: « Emmanuel Verdin a été entendu ce jour pendant + de 4 heures à la gendarmerie de Bourg-sur-Gironde et son récit a été pris au sérieux par les gendarmes. L'interrogatoire a eu lieu dans le cadre d'une enquête préliminaire ordonnée par le procureur de Libourne suite à une plainte d'Emmanuel déposée dans sa région un peu avant sa plainte contre JL. L'interrogatoire a porté essentiellement sur les « viols en réunion » qui se sont produits pendant la soirée anniversaire où la petite Laureen a été abusée par plusieurs adultes. Bien sûr, le volet JL a été évoqué également, mais celui-ci sera surtout exploré par la deuxième plainte, déposée à Paris, à propos de laquelle on attend toujours des nouvelles. Maître Jean Chevais a été informé de ces avancées.* » (Pedopolis (http://web.archive.org/web/20130312045107/http://www.pedopolis.com/pages/dossiers-en-cours/emmanuel-verdin/))

03/01/2012 *: **Audition** «(…) M. Emmanuel VERDIN, père de la victime,* [aurait] *été auditionné le 3 janvier 2012 à la Gendarmerie de Bourg-sur-Gironde pendant 4h (audition 1252/2011). Il a ainsi impliqué François HOLLANDE et Pierre MOSCOVICI pour non dénonciation de crimes et a porté plainte contre tous les protagonistes de l'affaire. Une information judiciaire* [aurait] *ainsi été ordonnée par le Procureur de la République de Libourne (Gironde) (http://p4.storage.canalblog.com/47/52/362748/79315592_o.jpg)concernant les services de police et de justice (…)* [relatif à] *de faux témoignages et de dissimulation de preuves (…). Enfin, le Procureur Général de la Cour d'Appel de Poitiers ainsi que la Chancellerie* [auraient été] *saisi de l'affaire* » (Olivier Berni, blogs.MediaPart (http://blogs.mediapart.fr/blog/olivier-berni/280412/pourquoi-ne-pas-en-parler-et-si-c-etait-vrai) [article censuré (?)] / lien alternatif (http://actualites.forum.orange.fr/messages/index-page-4/106660/actualite-politique-quelle-sale-affaire-mr-hollande-doit-s-expliquer.html))

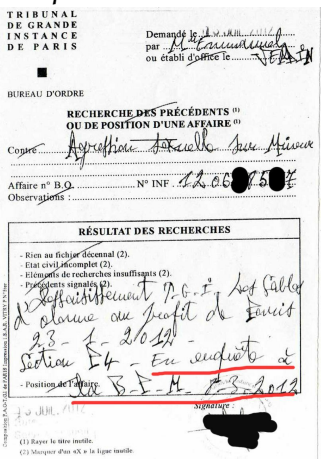
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Demandé le ..... par ..... ou établi d'office le .....

BUREAU D'ORDRE

RECHERCHE DES PRÉCÉDENTS (1) OU DE POSITION D'UNE AFFAIRE (1)

Contre .....

Affaire n° B.O. ..... N° INF .....

Observations : .....

RÉSULTAT DES RECHERCHES

- Rien au fichier décennal (2).
- Etat civil incomplet (2).
- Eléments de recherches insuffisants (2).
- Précédents signalés (2).
- Position de l'affaire : .....

Signature :

(1) Rayer le titre inutile.
(2) Marquer d'un «X» le ligne inutile.

23/01/2012 *:* « **Déssaisissement** du TGI des Sables d'Olonne au profit de Paris » (source (http://p4.storage.canalblog.com/47/52/362748/79315592_o.jpg) – ci-contre)

03/07/2012 Emmanuel Verdin appelle à venir le soutenir : « *Suite a la plainte de jack lang envers le* [site wikistrike] *je suis convoque devant un juge d instruction pour diffamation le 13 juillet a 11h 45 au TGI de paris là je vais pouvoir apporter les preuves de mes dires alors pour ceux qui veulent me soutenir ce jour la je vous donne rendez vous devant le palais de justice…* » (Emmanuel Verdin depuis Facebook (http://www.facebook.com/verdin.emmanuel.3) – source Pedopolis (http://web.archive.org/web/20130312045107/http://www.pedopolis.com/blog/emmanuel-verdin-convoque-au-tribunal-suite-a-la-plainte-de-jack-lang-contre-wikistrike.html))